

## DÉCLARATION DE M. ODA

[Traduction]

Je souscris pleinement à l'ordonnance qui écarte la demande de la Nouvelle-Zélande tendant à rouvrir l'affaire des *Essais nucléaires (Nouvelle-Zélande c. France)* de 1973-1974, tout comme je partage le raisonnement de la Cour quant aux motifs de procédure qui l'ont conduite à écarter cette demande. Toutefois, en ma qualité de membre de la Cour ressortissant du seul pays qui a subi les effets dévastateurs des armes nucléaires, je me dois d'exprimer, à titre personnel, le vœu qu'il ne soit plus jamais procédé, en aucune circonstance, à aucun essai de quelque arme nucléaire que ce soit.

(Signé) Shigeru ODA.